

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

**Communauté de L’OUEST RHODANIEN**

**Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2024**

La séance est ouverte à 20H00

**Présents :**

M. JOYET Guy (Président).

M. GIRAUD Pascal ; Mme CHARLES Régine ; M. COQUARD Jean-Michel ; Mme FERRIERE Ghislaine ; Mme COLLOMB Annie ; M. PERRIN Michel ; M. NOVE-JOSSERAND Bertrand ; M. GIRAUD Cédric ; Mme GIRARD Rachel ; Mme MALLEVAL Véronique ; Mme CHABOT-LACHAL Monique; M. MICHALLET Daniel ; Mme MICHALLET Edith ; M. SAILLANT Jeremmy ; M. CHEVALIER Colin.

**Absente excusée :**

M Samuel JOYET a donné pouvoir à Mme Rachel GIRARD

M Bruno BISSUEL a donné pouvoir à M Colin CHEVALIER

Mme Flora HALEGUA a donné pouvoir à Mme Véronique MALLEVAL

Quorum (=9.5, majorité à 10) : atteint (16 présents)

**Secrétaire de séance : Mme Véronique MALLEVAL**

**Lecture du procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2024 par Jeremmy SAILLANT**:

Approbation à l’unanimité.

**Délibérations prises pour :**

1. Finances/RH : pour valider le versement au personnel communal d’une prime pouvoir d’achat exceptionnelle et forfaitaire selon la quotité de travail et la durée d’emploi entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023. Le montant total de cette prime est de 7 401.20€ pour l’ensemble du personnel (titulaires et non titulaires). Présentation en séance de la liste détaillée des montants.

*Délibération prise à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 3 par procuration*

1. Finances : autoriser le Maire à demander une subvention au Département dans le cadre des Amendes de Police pour l’année 2024 pour un montant de travaux de 29430€.

Travaux consistants à sécuriser les voiries et les usagers piétonniers.

*Délibération prise à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 3 par procuration*

1. RH : pour désigner Mme Ghislaine FERRIERE comme représentante des élus auprès du CNAS (Comité d’entreprise pour le personnel) afin de remplacer Mme Géraldine NIL.

*Délibération prise à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 3 par procuration*

**Rapport des commissions :**

**Bâtiments**:

**Maison de santé :** Guy JOYET informe le Conseil Municipal que suite à la reconnaissance de la responsabilité de l’entreprise mise en cause dans le cadre de l’incendie et un accord des assurances, les travaux de la MSP vont pouvoir reprendre avec la reconstruction de l’ossature bois et toiture dès le mois de mai. Les travaux de démolition et de nettoyage sont en cours.

L’acoustique des mobil homes provisoires a été améliorée.

**Chantier cantine :** Guy JOYET indique que le chantier avance normalement.

**Bâtiment mairie** : Guy JOYET présente un devis de 48000€ TTC pour le changement des fenêtres des appartements de la mairie. Le conseil donne son accord. Les travaux seront programmés pendant la période estivale afin d’éviter de la gêne aux locataires.

**Service de l’eau** : Pascal GIRAUD précise que les compteurs d’eau sont en cours de changement afin de passer en télé relève pour un meilleur suivi de la consommation d’eau des usagers.

Les travaux de changement de colonne d’eau « route de la Gare » sont presque terminés.

**Commissions petite enfance/urbanisme :**

**Cantine**: Pascal GIRAUD précise que, suite aux travaux, le nouveau réfectoire ne sera plus utilisé pour la garderie afin d’éviter plusieurs nettoyages quotidiens et respecter les normes sanitaires. La garderie sera faite dans l’ancienne salle informatique et la salle de musique dans l’école. Un visiophone sera installé pour l’ensemble du bâtiment.

La commission petite enfance s’est rendue dans les locaux provisoires de la cantine (annexe de la salle polyvalente) : un retour positif des enfants et de la commission ; également sur l’acoustique et le niveau sonore.

**Pique-nique :** en attendant les nouveaux locaux de cantine, à la demande des parents une réflexion est menée sur la mise en place d’un pique-nique le mardi et jeudi afin de pallier aux places de cantine limitées à 150 par jour.

Ce temps de pique-nique sera assuré dans l’école par des parents volontaires et permettra d’accueillir 6 enfants de l’Ecole Notre Dame des Roches et 6 enfants du Groupe Scolaire du Popey. Les enfants rejoindront ensuite l’espace de garderie assurée par la Commune. Le casier judiciaire des parents volontaires sera vérifié.

**Commission associations :** Régine CHARLES indique les événements passés :

27 Janvier : AG des Donneurs du Sang : nombre de donneurs en baisse, l’Association veut sensibiliser les jeunes donateurs. Un nouveau centre ouvert à Lyon pour collecte de plasma.

7 Février AG BVAP : 79 adhérents, de nombreuses activités prévues : marche, troc de graines…

20 Février AG Club de l’Age d’Or : 144 adhérents avec de nombreuses activités prévues : concours de belote, voyage, vente de choucroute… Lors de cette réunion il y a eu une intervention de la gendarmerie sur la sécurité bancaire, elle a été appréciée par les adhérents.

Elle annonce les manifestations à venir :

9/03 Concert WAZOO / St Romain en Fête

10/03 Randonnée pédestre et VTT / AEP

10 /03 Chaudière de la chasse

16/03 Courses de vélos / ACTP

17/03 : vide grenier / ADEC

23/03 : Carnaval / Association des familles

24/03 : Repas des aînés / Association des familles

6/04 : Concert entre Ciel et Terre / AEP

**Commission communications**: Ghislaine FERRIERE informe que le 6 et 7 juillet, dans le cadre des découvertes en Pays de Tarare les artisans et artistes seront invités à participer. Une balade patrimoine sera organisée sur la commune.

Elle précise que le repas organisé après le vote du budget se déroulera dans la salle du conseil le 22/03. Présences à confirmer.

**Commission bâtiments :** Cédric GIRAUD présente des photos de la cuve installée au Local Voirie pour récupérer l’eau pluviale. Accord du conseil pour accepter un devis de 11000€ pour la création d’un abri de protection.

Local Foot : Accord du conseil pour un devis 9000€ pour la création d’un auvent.

**Commission voirie :** Jean-Michel COQUARD apporte des précisions sur les travaux en cours :

**Travaux OPAC :** La première livraison des logements devrait se faire en mai.

**Travaux entrée du village :** ils reprendront le 22 avril. La circulation par alternat sera privilégiée.

**SYTRAL :** une réflexion est en cours pour le passage de la ligne 116 Cours / Lyon et la création d’un arrêt au bourg. Jean-Michel COQUARD doit questionner le SYTRAL sur le maintien de l’arrêt de la Croisette.

**Sentiers pédestres :** le cheminement piétonnier longeant la Turdine entre le Thinot et le viaduc de Solemy est terminé.

**Aménagement extérieur du Groupe Scolaire :** des plantations d’arbres et des aménagements végétalisés ont été réalisés pendant les vacances scolaires.

**Rallye de Charbonnière** : le circuit chronométré est légèrement raccourci sur la commune de St Romain. Le parc de regroupements des véhicules pour dédicaces des pilotes se fera sur le parking de la salle polyvalente, comme l’année dernière.

Les possibilités de buvette sur la commune sont :

Parking salle polyvalente : tenues par l’Auberge de la Forge et Classes en 5 / Club des Jeunes, et possibilité de 2 points buvette sur le tronçon de la course.

* sur terrain de la famille MALLEVAL
* sur voirie communale à l’intersection Route Teilloux et St Forgeux

**Point de vente sur le parking de la Salle Polyvalente** : l’installation a pris un peu de retard. Le bail devra être signé prochainement.

**Commerce ambulant** : la commission n’a pas donné suite pour le moment à la demande d’un point de vente par un boucher, vu nos commerce locaux.

**Voiries communales :** des devis sont en cours d’élaboration pour la réfection du carrefour « Route des Gouttes » et de la Rue du Lavoir.

**Commission finances :** Michel PERRIN rappelle que la prochaine réunion privée pour le budget aura lieu le 13/3.

**Présentation des permis de construire et des déclarations préalables**

**Informations et questions diverses :**

* La mise en place des collectes de déchets verts sur la commune est repoussée.
* La licence IV achetée par la commune a une durée de validité de 5 ans.

Guy JOYET rappelle que vendredi 22 mars :

18h : vote du budget CCAS

18h30 : vote du Budget Communal

20h : repas salle du conseil

**Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal :**

**Vendredi 22 Mars 2024 – 18h30**

Fin de la séance : 21h15

**-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

***Procès-verbal approuvé lors de la séance du conseil municipal du***

Signatures :

Le Maire Le secrétaire de séance

Guy JOYET Véronique MALLEVAL